

Prestataire de formation

Spécialisée en droit immobilier, droit de l'urbanisme et de la construction, fiscalité immobilière, transaction et gestion locative, techniques du bâtiment et architecture.

PROGRAMME DE FORMATION
LOI ALUR - MODULE TRANSACTION

Durée : 14 heures réparties en 2 journées (sur la base d'une journée de 7 heures

Dates :

Lieu :

Public : Dirigeants et collaborateurs d'agences immobilières

Pré Requis : Connaissances du secteur immobilier

Tarifs : 250 €/Jour/personne à partir de 2 participants
350 € /Jour pour une formation individuelle

Objectifs pédagogiques : A l'issue de cette formation, le stagiaire sera capable de :

- Gérer un portefeuille de clients en autonomie
- Maîtriser les techniques de l'immobilier

Moyens pédagogiques :

- Entretien préalable et questionnaire préparatoire
- Test de connaissance en tour de table
- Apports théoriques avec un support papier ou support dématérialisé
- Exercices pratiques et mises en situations
- Méthode interactive s'appuyant sur des expériences vécues
- Présentation de la formation avec la mise en œuvre de moyens audiovisuels appropriés

Moyens permettant de suivre l'exécution de l'action et d'en apprécier les résultats :

- Emargements signés ou attestations de présence
- Tests QCM et quizz tout au long de la formation dans le but de valider les acquis

Modalités d'évaluation :

- Contrôle de connaissance à l'issue du module de formation
- Délivrance d'une attestation avec validation partielle ou totale des objectifs

Prestataire de formation

Spécialisée en droit immobilier, droit de l'urbanisme et de la construction, fiscalité immobilière, transaction et gestion locative, techniques du bâtiment et architecture.

Modalités pédagogiques adaptées aux personnes handicapées

« S'engager pour prendre en compte une situation de handicap, conformément à la loi Handicap du 11 février 2005 ».

Nous sommes sensibles à la question du handicap et conduisons quotidiennement une réflexion sur notre organisation et nos pratiques pédagogiques.

Nous travaillons ainsi à la mise en place de solutions adaptées et nous entourons de "partenaires ressources handicap" pour vous accompagner au mieux, lorsqu'un appui extérieur est nécessaire.

Ces structures spécialisées nous aident à identifier les dispositions à prendre, afin de sécuriser le parcours de formation aux PSH.

Nous vous demandons de nous informer de toutes formes de handicap, pour nous permettre de mettre en place des solutions adaptées.

CONTENU PEDAGOGIQUE :

➤ **LE STATUT DES PROFESSIONS IMMOBILIÈRES :**

- La Profession d'Agent Immobilier – Loi Hoguet
- Le règlement général sur la protection des données – RGPD
- La lutte contre le blanchiment d'argent – TRACFIN
- La non-discrimination

➤ **TRANSACTION :**

- Les Mandats
- Le délai de rétractation
- L'affichage
- La réglementation sur le démarchage
- Le bon de visite et sa portée
- Le congé pour vente
- Les différents avant-contrats et pièces à joindre
- Les conditions générales de la vente immobilière

Marie FONDACCI GUILLARME – 24 rue David d'Angers – 83000 TOULON

N° Portable : 06 78 65 73 72 – fondaccigm@gmail.com

Prestataire déclaré n°93.830611.183 auprès de la Préfecture PACA.

N° SIRET : 33503109200117 – APE 8542Z

Prestataire de formation

Spécialisée en droit immobilier, droit de l'urbanisme et de la construction, fiscalité immobilière, transaction et gestion locative, techniques du bâtiment et architecture.

- Les diagnostics immobiliers obligatoires
- La vente et ses obligations en copropriété
 - Les méthodes d'évaluation des valeurs vénales

➤ **LES TECHNIQUES DE VENTE :**

- La typologie des clients
- Les mobiles d'achat
- Les motivations du client
- Les besoins du client
- Les freins
- Le traitement des objections
- La prospection téléphonique
- Comment conclure.